• GESTION DES RISQUES ET SÉCURITÉ : FORMATION, PRÉVENTION.
- Prendre en compte les spécificités des Veyans, (eau, incendies...)..
- Organiser des réunions de sensibilisation à thèmes (débroussaillement, brûlage...)
- Proposer des formations IPCS (information préventive aux comportements qui sauvent) et PSC1 (prévention et secours civique de niveau 1).
- Recentrer la mission des agents de la police municipale sur la sécurité.

• PATRIMOINE : RÉHABILITATION, VALORISATION.
- Créer une banque de données mémorielles sur le site internet (photos, chansons, recettes,etc).
- Mettre en valeur les Puits de la Vierge, de Chautard et le coeur du village.
- Créer un parcours ludique et pédagogique sur le patrimoine et l'histoire du village.
- Mettre en valeur les savoir-faire autour de l'olivier.

• TOURISME : DEVELOPPEMENT RAISONNÉ, TOURISME VERT.
- Labelliser le village «tourisme vert».
- Ouvrir des éco-gîtes municipaux.
- Proposer des séjours à thèmes : biodiversité et nature avec guides bénévoles.

• COMMUNICATION : INFORMATION, EXPLICATION, DIFFUSION.
- Instaurer des réunions publiques régulières.
- Créer un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants (histoire du village, évènements, consignes, renseignements...).
- Améliorer la communication en diversifiant les supports (panneaux lumineux, gazette...).

• COMMUNE EXEMPLAIRE : CITOYENNETÉ, COHÉSION, PÉDAGOGIE.
- Organiser la journée de la citoyenneté (don du sang et de la moëlle, Colosse aux pieds d'argile, etc.).
- Entretenir le devoir de mémoire (journée du souvenir, voyages dans les camps de concentration).
- Développer la cohésion entre les agents communaux, les élus et les citoyens.
- Signer une charte d'exemplarité et de transparence pour les élus (ex: ANTICOR, etc).
- Organiser la journée de la communauté d'agglomération : découverte de la CAPG, des compétences, des métiers, etc.
- Favoriser l'investissement des jeunes dans la commune et le valoriser.
- Jumeler le village: culture, sport, nature, patrimoine...

Notre site et notre page facebook sont à votre disposition pour les détails que vous souhaiteriez avoir.
Vous y trouverez aussi des vidéos explicatives du candidat et de son équipe.

Vendredi 28 février, 19h, Salle des Moulins
Présentation du Programme.

Jeudi12 mars, 19h, Salle des Moulins
Réunion publique

Tous les jours de la semaine de 18h à 20h,
2, chemin du Plan aux Grottes
Permanences avec rencontres
(voir programme sur le site et la page facebook)

AVECVOUSETPOURVOUS

AVEC-VOUS-ET-POUR-VOUS.fr

06 41 41 70 66

Christian ZEDET

SAINT-CÉZAIRE AUTREMENT !

AVEC VOUS & POUR VOUS

ELECTIONS MUNICIPALES 2020 SAINT-CÉZAIRE-SUR-SIAGNE

NOTRE PROJET POUR SAINT-CÉZAIRE ÉLABORÉ PAR L'ÉQUIPE, ENRICHI LORS DES ATELIERS PARTICIPATIFS ET NOS RENCONTRES.

• DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : CONCERTATION, ORGANISATION, DÉCISION.

- Mettre en place les moyens et les outils de la démocratie participative, assemblées, comités, réunions...
  - assemblée citoyenne (citoyens : participation aux études du conseil municipal).
  - comité des sages (citoyens expérimentés : intervention dans les dossiers importants).
  - commission d'éthique (citoyens: veille sur nos engagements et notre transparence).
- Instituer des représentants de quartiers.
- Etablir les règles du référendum d'initiative citoyenne et du référendum demandé par les élus ou l'assemblée.
- Organiser une consultation populaire à mi-mandat pour connaître le degré de satisfaction des citoyens et en tirer les conséquences.
- Visiter régulièrement les citoyens.

• AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE : ÉCOUTE, DISPONIBILITÉ, RÉACTIVITÉ.

- Nettoyer efficacement le village et étudier la récupération des eaux de ruissellement polluées.
- Améliorer l'éclairage public (variateur d'intensité, énergie solaire) dans le centre village.
- Ouvrir la mairie un samedi par mois et instaurer une permanence aux Veyans.
- Apporter une réponse rapide aux citoyens.
- Créer et sécuriser les cheminements piétons et vélos.
- Revoir la localisation et l'accessibilité des points de collecte des déchets et augmenter le nombre de containers enterrés, installer d'autres collecteurs à cartons.
- Mettre en place un parc aménagé pour les chiens.
- Construire un pigeonnier municipal pour détourner les oiseaux du centre du village et contrôler leur nombre.
- Reconduire la politique de stérilisation et de tatouage des chats errants.

• URBANISME : MAÎTRISE, CONCERTATION, RÉVISION.

- Préserver l'âme de notre village en maîtrisant son développement.
- Réviser le PLU en concertation avec les habitants.
- Créer progressivement un nombre limité de logements pour actifs, en respectant l'aspect architectural et l'intégration dans l'environnement, préserver les parcelles agricoles.
- Riviera : engager une négociation avec le propriétaire pour définir un projet intéressant pour la commune.
- Recenser les logements vacants au centre village, réunir les propriétaires et les techniciens compétents (urbanisme, financements, Etat, etc.) pour en faire des logement pour actifs.
- Inciter tous types de constructions bioclimatiques.
- Instaurer une permanence périodique du Conseil en Architecture, Urbanisme et environnement (CAUE).

• SOCIAL – INTERGÉNÉRATIONNEL : SOLIDARITÉ, ENTRAIDE, BIENVEILLANCE.

- Favoriser les rencontres entre les générations par le biais de la culture, de la musique et des ateliers.
- Etudier la possibilité de créer des appartements « seniors » sur la commune avec les services adaptés.
- Renforcer le CCAS et adapter les permanences en mairie.
- Peaufiner l'utilisation du minibus de la mairie.
- Recenser les personnes en situation précaire, en difficulté de mobilité, cerner leurs besoins et les accompagner.

• TRAVAUX-VOIRIE-AMÉNAGEMENTS : PROGRAMMATION, CIRCULATION, SÉCURISATION.

- Suivre le projet «BATIPOLY»: dossier, chantier, fonctionnement.
- Optimiser le stationnement sous l'école.
- Créer des aires de co-voiturage.
- Elaborer un nouveau plan de circulation et améliorer la signalétique du village.
- Développer un plan de sécurisation des intersections dangereuses (particulièrement le chemin de Lauvière, emprunté par les enfants).
- Conserver l'eau de la Siagne pour l'arrosage public et des terrains agricoles.
- Améliorer l'aménagement du cœur du village et gérer au mieux le stationnement.

NOUS LE RÉALISERONS PROGRESSIVEMENT SELON LES PRIORITÉS DÉFINIES ENSEMBLE.

• ÉCOLE, PETITE ENFANCE : RESTAURATION, MUTUALISATION.

- Améliorer la qualité de la restauration scolaire : reprendre le projet de mutualisation avec Saint-Vallier, (favoriser les circuits courts, bio, projet avec les agriculteurs...).
- Programmer les priorités des travaux pour l'école (huisseries, climatisation, mise en sécurité...).
- Entamer avec la CAPG une réflexion pour la création d'un pôle crèche-périscolaire en lien avec un projet intergénérationnel.

• DEVELOPPEMENT DURABLE : INNOVATION, INCITATION, CONCRÉTISATION.

- Concevoir une maison des solidarités actives (ateliers partagés, «repair café», recyclerie, cabane à dons, mutualisation...).
- Implanter des jardins partagés communaux en collaboration avec ceux existants.
- Lancer un challenge «zéro déchet» pour les familles volontaires.
- Mettre en place un service «véhicule-lib-électrique» partagé avec Grasse, Peymeinade et Saint-Vallier grâce à la contribution d'un concessionnaire automobile.
- Instituer une «Bourse aux astuces» pour échanger sur les comportements écologiques.
- Créer un parcours pédagogique et ludique sur la biodiversité, voire le patrimoine.
- Offrir deux poules à tout habitant souhaitant créer son poulailler (réduction des déchets, fertilisation des sols...).

• AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT : SOUTIEN, DÉVELOPPEMENT, VALORISATION.

- Etablir un état des lieux de l'agriculture, des parcelles et recenser les agriculteurs sur la commune.
- Accompagner et soutenir les agriculteurs et leurs projets avec des propositions concertées de valorisation.
- Créer une commission communale de suivi du développement agricole en relation avec la chambre d'agriculture.
- Identifier les producteurs locaux sur le marché.
- Acquérir un broyeur communal mis à disposition des administrés.
- Installer des ruches favorisant la production agricole et florale, favoriser la plantation d'espèces mélifères.
- Mettre en place une personne ressource en agriculture, environnement et développement durable.
- Inventorier les oliveraies abandonnées, réunir les propriétaires et inciter à leur réhabilitation.
- Subventionner l'acquisition de matériel permettant d'économiser l'eau.
- Assurer l'entretien des sites de la Siagne en mutualisant avec les communes limitrophes.
- Faire de Saint-Cézaire un village moteur au sein de l'agglomération et faire aboutir un véritable tarif unique de l'eau agricole.

• ECONOMIE LOCALE - Z.A : CONCERTATION, INFORMATION, DYNAMISATION.

- Développer une économie locale raisonnée.
- Aider à l'installation d'artisans et de commerçants au village.
- Compléter le site web communal en améliorant le relais d'informations entreprises/salariés : offres d'emplois, recherche d'emplois, logements disponibles...
- Mettre en place une relation constructive avec la Zone d'Activité de la Festre.

• CULTURE : OUVERTURE, DIFFUSION, EXCELLENCE

- Créer un label village «Cez'Airs de Musique» s'appuyant sur les évènements musicaux existants et à venir.
- Créer un service de bénévoles à la bibliothèque au service des personnes empêchées.
- Permettre l'appropriation par les artistes des rues, lieux et monuments du village (théatre, danse...).

• VIE ASSOCIATIVE-SPORT-LOISIRS-FÊTES-JEUNESSE : ACCOMPAGNEMENT, ÉMULATION.

- Créer et améliorer les équipements sportifs et culturels.
- Accompagner et soutenir les associations.
- Encourager et épauler la participation des jeunes à la vie de la commune.
- Préserver la santé et éduquer à la pratique du sport.
- Créer une manifestation exclusive et représentative du village.
- Subventionner des projets pour les jeunes.

↳